

# FORUM MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AOUT 2006

## INTERVENTION DE DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

Il m'échoit donc d'ouvrir après le ministre de l'environnement, Mr le Peletier cette session du deuxième forum mondial du développement durable, consacré au multilatéralisme et à l'exigence démocratique.

De prime abord, on peut penser que cette première session n'est pas au cœur du développement durable et que vous ne traiterez vraiment le sujet du forum que demain ou après demain ! Ce n'est pas mon avis, et je suis heureux qu'aujourd'hui on aborde les problèmes de sauvegarde de la planète comme un problème politique, au sens à la fois de politique internationale, et d'engagement des peuples.

On n'en est plus aujourd'hui, fort heureusement, à se demander : qu'est-ce que le développement durable ? La définition de Mme Brundtland adoptée en 1992 à la conférence de Rio a été enrichie au fil des conventions et des sommets internationaux jusqu'à celui de Johannesburg. Je ne peux que la répéter brièvement ; c'est un développement qui doit concilier un niveau économique permettant à tous les hommes d'avoir une vie décente tout en n'entamant pas de manière irréversible le capital naturel de la planète. On dit aussi que le développement durable doit assurer tant aux générations présentes qu'aux générations futures le même accès aux biens principaux, autrement dit doit respecter le principe d'équité intergénérationnel. Ce concept a été développé depuis maintenant 12 ans avec plus ou moins de réussite dans les Etats, les collectivités locales, les entreprises.

Mais tous les travaux sur le développement durable évoquent autant les notions de lutte contre la pauvreté, de maintien de la paix, de progrès de la démocratie et si l'on examine l'ensemble des sommets sur toutes ces questions, on voit bien qu'elles recourent. Comment imaginer un développement durable en temps de guerre, lorsque les ressources et les hommes sont détruits ? Comment imaginer un développement qui assurerait la richesse des hommes en pillant les ressources c'est à dire en privant nos successeurs des biens dont nous avons pu jouir ? C'est pourquoi nous vivons sans une grande ambiguïté trop grande à mon sens entre les termes de croissance, de croissance durable ou soutenable, de développement humain pour parler comme le PNUD ou de développement durable...

Je vais vous donner le dernier exemple que j'ai en tête : Mr Camdessus vient de publier un rapport dont on parle beaucoup sur la nouvelle croissance pour la France commandée par le gouvernement ; en même temps ce même gouvernement s'enorgueillit de faire des efforts pour le développement durable au point d'avoir nommé certes de façon éphémère un secrétaire d'état au développement durable : pourquoi ne pas relier de manière systématique les deux concepts ? Monsieur Camdessus consacre trois pages sur à peu près 200 au concept de développement durable, il concède que « la simple survie –avant même toute amélioration désirable- de notre dispositif de protection sociale, appelle un redressement très significatif du taux de croissance potentiel pour faire face à l'effet de vieillissement de notre population ; là il veut concilier les deux piliers, économique et social du développement durable. Un peu plus loin il souhaite que « le respect de la soutenabilité du développement implique que nous n'accumulions plus sur les épaules de la génération future le poids de la médiocrité de nos gestions » ;là il veut dire que l'accroissement des déficits publics devait empêcher tout gouvernement qui les pratique de parler de développement durable. Enfin il souligne que le progrès technique doit nous aider à réduire par un facteur 4 nos émissions de gaz à effet de serre pour être à la hauteur de nos engagements internationaux ; là il parle d'environnement...et il

conclut cette partie par : « le choix du développement durable est un choix de croissance forte : le développement technologique indispensable est créateur d'emplois et fournira une base solide de la compétitivité internationale ». C'est un postulat, on le sait, qui est loin d'être partagé par tous les adeptes du développement durable dont certains vont jusqu'à parler d'une décroissance indispensable pour que tous les pays puissent arriver à des niveaux de richesse à peu près comparables –et l'on sait à quel point les écarts sont aujourd'hui considérables. Vous pensez bien que je ne suis pas de ceux-là mais je m'étonne quand même qu'on puisse aujourd'hui en France traiter le problème de la croissance sans intégrer de manière plus nette l'ensemble de la réflexion aujourd'hui rassemblée sur la durabilité.

Dans le livre que j'ai publié en 1999, je remarquais : « les écologistes ont gagné. Il y a quelques décennies encore, seule une poignée d'illuminés semblaient s'intéresser au problème d'environnement et aux nuisances engendrées par la croissance économique. Aujourd'hui, pas un responsable politique, syndical ou associatif, pas un chef d'entreprise, pas un intellectuel ne sort du discours du développement durable et de la planète en danger .Ils ont raison. », J'essayais de d'esquisser quelques pistes à propos de l'effet de serre et je crois que je traitais l'accord de Kyoto comme une « grande et belle victoire de la raison » en regrettant qu'elle n'avait pas été suivie d'effets. Aujourd'hui on peut se féliciter de la ratification de la Russie de l'accord de Kyoto qui va permettre l'entrée en vigueur de ce traité. Mais l'ampleur des problèmes est telle que je pourrais malheureusement dire la même chose : on peut escompter que le processus du réchauffement dont la communauté scientifique affirme aujourd'hui qu'il est du en partie aux activités de l'homme va plus vite que les mesures que nous mettons en œuvre pour le combattre ; c'est que tous les pays ne vont pas au même rythme parce que leur développement n'en est pas au même stade et nous avons donc un blocage de la communauté internationale non pas vraiment sur le développement durable –car il y a une vraie prise de conscience planétaire – mais sur l'efficacité des mesures prises ou à prendre et c'est là que nous avons besoin de multilatéralisme et de démocratie .

De multilatéralisme : les principaux problèmes du monde sont en fait d'envergure mondiale et ils exigent des moyens d'action à l'échelle mondiale ; il nous faut prévenir l'impact et les effets multiples de la mondialisation, pour ce qui est par exemple de l'environnement, de la santé et de la stabilité financière. Certes aujourd'hui le multilatéralisme d'Etat n'est pas encore bien articulé mais il s'agit d'une situation d'urgence de court terme (les conflits, les risques multiples), et d'urgence de long terme ( l'environnement, les migrations) c'est pourquoi dans le même livre que je citais je proposais que la réforme des Nations Unies, organe suprême de la gestion multilatérale , soit fondée sur une architecture plus claire, une gouvernance plus efficace et plus démocratique et un arbitrage (peut-être la question la plus importante) plus transparent avec un réseau d'institutions internationales et forcément une instance d'appel. Je souhaite beaucoup que la réforme des Nations Unies activement engagée par Mr Kofi Annan aille jusqu'au bout de la logique de l'esprit de la Charte des Nations Unies : bien sur l'élargissement du conseil de sécurité, bien sûr une plus grande place aux droits de l'homme, bien sûr une plus grande efficacité de l'assemblée générale mais aussi une priorité aux institutions pour le développement durable : réforme du PNUE, création progressive de l'Organisation Mondiale de l'Environnement dont l'idée revient, on l'oublie trop souvent, à François Mitterrand, reconnaissance au sein de l'OMC des enjeux environnementaux.

De démocratie : aujourd'hui la société civile internationale existe. Elle se cherche, c'est vrai, à travers les différentes réunions « pro » ou « anti » mondialisation, mais elle existe, et elle a considérablement fait avancer la prise de conscience en matière de d'environnement. Je souhaite donc qu'au niveau des Etats comme des institutions internationales une place de plus en plus grande lui soit faite : il n'est pas bon que nous ayons d'un coté des sommets qui jettent les bases d'organisations nouvelles des décisions et de l'autre des assemblés populaires indifférentes ou sceptiques car du scepticisme, on passe vite à la révolte, et de la révolte on peut passer au terrorisme...

Pour moi bien sûr, et particulièrement en ce moment, il y a en matière de développement durable un acteur particulièrement incontournable : c'est l'Europe .en 2000 l'Union européenne s'est dotée d'une stratégie économique intitulée stratégie de Lisbonne. Ses objectifs sont ambitieux non seulement en matière de dynamisme économique mais aussi en matière de durabilité Il y aura l'année prochaine en 2005 un premier bilan comme il y aura d'ailleurs une conférence d'étape pour le processus onusien du millénaire. Nous devons absolument privilégier la première étape d'un multilatéralisme efficace qu'est l'Europe. D'abord parce que nos 10 nouveaux partenaires ont

d'immenses besoins en matière de développement durable et ce n'est qu'une fois que la protection de l'environnement et la protection sociale seront chez les 10 au niveau des 15 que l'Europe sera vraiment un espace de durabilité. Contrairement à ce que j'entends parfois dire, la Constitution européenne nous y aidera. Au début de l'intégration européenne au moment du premier traité de Rome la protection de l'environnement n'existait pas, au contraire du développement économique et du progrès social dans les objectifs européens. Aujourd'hui l'article I-3-3 indique que l'Union Européenne « œuvre pour le développement durable »; la charte des droits fondamentaux dans sa partie II mentionne que « un niveau élevé de protection de développement et l'amélioration de sa qualité doivent être intégrés dans les politiques de l'union »(article II-37). Il s'agit bien là de développement durable puisqu'il y a intégration et pas superposition ; l'environnement, l'agriculture, les transports et l'énergie font partie des compétences partagées entre l'Union et les Etats membres. dans la partie du traité consacré aux politiques publiques ,l'environnement est très largement traité , il est par conséquent constitutionnalisé, ce qui consacre le rôle de l'union européenne comme entité dynamique en matière de développement durable , cela nous donne des responsabilités qui sans doute vont être traités dans tout ce colloque.

Cher Emile Malet, vous parlez dans votre dernier livre « Al-quaida contre le capitalisme » de « zoologie de l'humanité »: et vous dites très pertinemment que « l'unilatéralisme a pour corollaire la montée des égoïsmes nationaux et que cela peut entraîner le retour à la barbarie », que vous appelez donc zoologie de l'humanité. Vous avez raison .Nous sommes dans ce risque, et s'il était avéré le développement durable et d'ailleurs tout espoir pour les générations futures devraient être rangé dans l'armoire des utopies avortés. Je crois pour ma part que le développement durable est une utopie qu'il reste à féconder et je crois fermement à la formation d'une humanité politique nouvelle qui vaincra les violences actuelles .peut-être suis-je influencée par les « 9 commandements » nécessaires à l'éthique planétaire que vient d'énumérer Edgar Morin dans son sixième livre de sa méthode, intitulé « l'éthique ? » : laissez moi vous en lire deux, il s'agit de :

- « la prise de conscience de la communauté de destin qui lie désormais chaque destin humain à celui de la planète, y compris dans sa vie quotidienne »
- « la prise de conscience de la nécessité vitale de double pilotage de la planète : la combinaison du pilotage conscient et réflexif de l'humanité avec le pilotage éco organisateur inconscient de la nature ».